

Il faut sauver les nageurs sauveteurs CRS!

La sécurité sur nos plages: un enjeu vital

Patrice Martin - 12 Août 2024

Chaque année, la sécurité sur nos plages est assurée par les nageurs sauveteurs CRS qui sont formés et équipés pour plusieurs missions essentielles. Cet été, ils sont mobilisés pour les JO de Paris, démunissant notre littoral et augmentant le risque de noyades pendant cette « parenthèse enchantée ». Plus grave encore, d'année en année, leur nombre ne cesse de diminuer en vue de la suppression à terme de ce dispositif. Plaidoyer pour les NS CRS par Patrice Martin, délégué national CRS MNS-NS UN1TÉ.



Cet été, l'absence des 280 nageurs sauveteurs CRS (NS CRS) sur les plages françaises se fait cruellement sentir, constituant un renfort dérisoire pour les Jeux Olympiques. Cette situation coïncide avec une hausse préoccupante des noyades, en particulier dans les Alpes-Maritimes, où elles ont augmenté de 30%. Malgré une baisse générale des noyades au mois de juin en raison d'une mauvaise météo, la deuxième moitié de juillet a vu **une augmentation de 22%** par rapport à 2023. Les NS CRS, qui assuraient jusqu'à présent des missions de sauvetage et de police, n'ont pas été entièrement remplacés par des sauveteurs civils en raison d'un déficit de BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) en France.

Par conséquent, plusieurs communes du littoral, démunies, peinent à garantir la surveillance et la sécurité des lieux de baignade, certaines étant même contraintes de fermer des postes de secours et de réduire les zones de surveillance.

Depuis 1958, les NS CRS jouent un rôle crucial sur les plages, leur effectif ayant évolué de 700 à 800 dans les années 80, à 722 en 2002, 495 en 2009, suite à la Révision générale des politiques publiques (RGPP), et seulement 280 en 2023 pour 55 communes littorales. Cette diminution constante s'explique par la volonté politique de supprimer progressivement ce dispositif, au prétexte que la police des baignades incombe aux maires. Pourtant, chaque année, l'activité judiciaire et les constatations d'infractions ne cessent de croître.

Le manque d'effectifs dans les Compagnies de CRS (origine du mal) a poussé le ministère de l'Intérieur à récupérer ces ressources pour les sites olympiques, ce qui représente un renfort insignifiant face aux 8000 CRS mobilisés pour les JO.

En 2023, au détriment de leurs jours de récupération, les NS CRS ont prouvé leur capacité à s'adapter rapidement, en se rendant disponibles lors des émeutes de juillet et en renforçant les effectifs pour la Coupe du Monde de Rugby dès le mois de septembre. Leur professionnalisme, leur disponibilité et leurs compétences ne sont plus à démontrer.

Il est impératif de redéployer ce dispositif pour l'été prochain afin d'assurer la sécurité sur les plages, car l'organisation des JO 2024 s'est faite au détriment de cette mission essentielle.

Le syndicat UN1TÉ, s'engage plus que jamais dans la pérennité et le renouvellement de cette mission. Il y va de la sécurité et de la tranquillité des citoyens.

<https://www.causeur.fr/il-faut-sauver-les-nageurs-sauveteurs-crs-289341>